

# SOUTIEN RÉGULIER

Merci de compléter ce bulletin et de le retourner accompagné de votre RIB.

**OUI**, je me mobilise pour que le droit aux vacances et aux loisirs éducatifs soit effectif pour tous les enfants.

**CHAQUE MOIS**     **CHAQUE TRIMESTRE**

**5 €**     **10 €**     **15 €**     **20 €**

Je recevrai un reçu fiscal annuel qui me permet de déduire de mes impôts sur le revenu 66% de mon don. Par exemple, un don mensuel de 10 € ne me revient qu'à 3,40 € par mois après déduction.

## Désignation du compte à débiter :

► Numéro d'identification international du compte bancaire (IBAN) :

\_\_\_\_\_

► Code international d'identification de votre banque (BIC) :

\_\_\_\_\_

► Date et signature obligatoires :

\_\_\_\_\_

Je joins mon RIB (obligatoire)

**66% de déduction fiscale**

J'accepte de recevoir :

- La lettre d'information des donateurs  
 La lettre d'information : "Coopérons avec l'école"

Courriel :

@ \_\_\_\_\_



### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA :

**Bénéficiaire :** Jeunesse au Plein Air, WikiVillage, Boîte aux lettres 1, 8 rue Screbrenica 75020 Paris  
ICS : FR 71 ZZZ 542 320

**Type d'encaissement :** récurrent

Ma référence Unique de Mandat me sera communiquée par retour de courrier.

En signant ce formulaire de mandat de prélèvement SEPA, vous autorisez JPA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de JPA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvements non autorisés. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre soutien régulier par JPA. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

Une question ?  
Un projet ?

Vous pouvez adresser votre demande à  
**ms.bardon@jpa.asso.fr**  
ou en contactant le  
**01 44 95 03 73**

**Les vacances ce n'est pas que du temps libre, c'est un passage, un moment loin de chez soi pour grandir en toute insouciance avec les autres.**

► JPA aide des jeunes à vivre ce passage, vivre ces petites aventures qui nous préparent à la grande.

► JPA permet ces souvenirs communs à travers les colos. Ils seront le socle du vivre ensemble de demain.

**Les vacances nous apprennent la solidarité, le partage, le respect et surtout à devenir citoyen.**

## UN SÉJOUR EN COLONIES DE VACANCES C'EST :

Des sorties en mer, le vent dans les voiles,  
Des **randonnées** sous les étoiles,  
Des ampoules aux pieds et **des rires partagés**,  
Des soirées feu de camp **inoubliables**,  
Des premiers **sourires échangés**,

Des balades à cheval et **des rêves** de galop,  
Des musiciens en herbe qui **s'éveillent**,  
Des **olympiades** où on donne tout,  
Des **éclats de rire** qui résonnent longtemps,  
Des **histoires fantastiques** au clair de lune,

Des tubes de dentifrice égarés,  
Des **amitiés** qui durent,  
Des tee-shirts marqués par **l'aventure**,  
Des chaussettes égarées,  
Des **animateurs** sur les rotules,

**" ET DES SOUVENIRS POUR TOUTE UNE VIE ! "**

## NOUS CONTACTER

JPA

📍 Wikivillage, 8 rue Screbrenica, 75020 Paris

☎ **TÉL :** 01 44 95 81 20

✉ **COURRIEL :** donateur@jpa.asso.fr



Mobilisons-nous pour garantir à chaque enfant le **droit aux vacances et aux loisirs éducatifs.**

[www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr)



**Jeunesse au Plein Air**

# Jeunesse au Plein Air

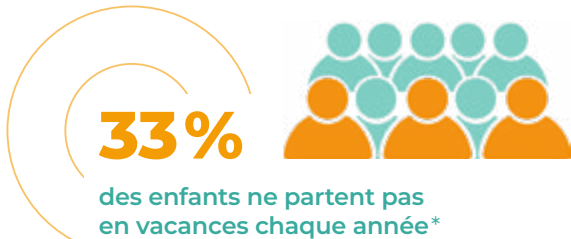
association reconnue d'utilité publique



Milite depuis 1938 pour l'éducation des enfants à travers les loisirs et les vacances collectifs. Notre confédération soutient financièrement les enfants pour partir en colos ou en séjours scolaires.

## POURQUOI AGISSONS-NOUS ?

Nous nous mobilisons pour que **le droit aux vacances** et **aux loisirs éducatifs** soit effectif pour tous les enfants.



\*Étude, "État des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances dès 5-19 ans en 2023", CREDOC-OVLEJ.

### Pour ces enfants, voilà ce qu'ils manquent :

- ▶ Pas de vacances, **pas d'histoires à raconter**.
- ▶ Sans départ, pas de progrès en autonomie.
- ▶ Pas d'évasion, pas de nouveaux apprentissages.
- ▶ Sans coupure, **le quotidien reste pesant**.
- ▶ Pas de colonie, pas de temps pour grandir à son rythme.
- ▶ Sans départ, pas d'occasion de grandir autrement.
- ▶ **Sans ce répit**, les familles restent sous pression.

**Pas d'égalité, pas de souvenirs communs.**

### "ILS TÉMOIGNENT :

"Julia était très heureuse de pouvoir faire sa première colonie, elle est **revenue de cette expérience avec des étoiles dans les yeux**. Elle s'est fait plein de copains et a gardé contact. Je n'aurais jamais pu lui payer sa colonie sans l'aide."

Aurélie, mère de Julia, 10 ans

"Ils ont été ravis de retourner en colo. Ils ne rêvent que d'une chose c'est d'y retourner l'été prochain. Bienveillance, jeux, communication parfaite, amis pour la vie : **ils ont été comblés par ce séjour !**"

Julie, mère de Mahé, 10 ans et Elinkio, 12 ans

"C'était les **meilleures vacances de ma vie !**"

Lyssandre, 13 ans

## LE NON-DÉPART EN VACANCES EST AVANT TOUT UNE QUESTION FINANCIÈRE :

**57%**  
des enfants



restent à la maison pendant les vacances, par manque de moyens financiers\*

\*Étude, "État des lieux des pratiques de loisirs collectifs et de vacances dès 5-19 ans en 2023", CREDOC-OVLEJ.



**10€ =**

Tous les repas d'1 journée

Votre don ne vous coûtera que **3,40 € après déduction fiscale**

**50€ =**

1/2 journée complète hébergement+repas+activités

Votre don ne vous coûtera que **17 € après déduction fiscale**

### JE DONNE :

- ▶ Par chèque avec le **bon de soutien**.
- ▶ Par prélèvement automatique, en nous renvoyant l'**accord de don régulier**.
- ▶ En ligne sur [jpa.asso.fr](http://jpa.asso.fr)

**RAPIDE ET SÉCURISÉ ▶**



Flashez-moi !

## BON DE SOUTIEN

▶ Merci de retourner ce bon à : JPA, Wikivillage, 8 rue Screbrenica, 75020 Paris.

### OUI, j'aide un enfant :

10 €  50 €  100 €

Soit après déduction fiscale :

3,40 €  17 €  34 €

à ma convenance : .....€\*

\*Votre don à JPA ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

### Mes coordonnées :

- ▶ Nom : \_\_\_\_\_
- ▶ Prénom : \_\_\_\_\_
- ▶ Adresse : \_\_\_\_\_
- ▶ Code Postal : \_\_\_\_\_ ▶ Ville : \_\_\_\_\_
- ▶ Courriel : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir :

- Les informations de JPA par e-mail.
- La lettre d'information des donateurs
- La lettre d'information : "Coopérons avec l'école"

Informatique et libertés : Pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser à JPA.

"Pour donner la possibilité à chaque enfant de mieux grandir. Merci de votre générosité !"

Anne Carayon,  
DIRECTRICE DE JPA